



DOSSIER DE PRESSE

Rentrée scolaire 2023-2024

Lundi 4 septembre, collège Lubet-Barbon
à Saint-Pierre-du-Mont



LE MOT DU PRÉSIDENT

17 600 collégiens seront accueillis à l'occasion de cette rentrée 2023-2024 dans les 39 collèges publics des Landes.

Pour accueillir collégiens, enseignants et personnels éducatifs dans des conditions optimales, le Département consacre des efforts continus et croissants tant pour entretenir et rénover les bâtiments des collèges que pour apporter des moyens de fonctionnement, des outils pédagogiques modernes et performants à la communauté éducative.

Outre des opérations emblématiques comme «un collégien, un ordinateur portable» ou la gratuité des transports scolaires, le Conseil départemental conduit un projet éducatif global bien au-delà de ses compétences obligatoires, qui «commence» dès l'école et se prolonge jusqu'à l'enseignement supérieur. Objectif ? Offrir les meilleures conditions de réussite scolaire aux jeunes landais et favoriser leur épanouissement en mobilisant l'ensemble des partenaires éducatifs.

Xavier Fortinon, président du Conseil départemental des Landes



Le collège Lubet-Barbon à Saint-Pierre-du-Mont

Le collège Lubet-Barbon est l'un des 4 collèges publics de l'agglomération montoise. Il accueillait 597 élèves à la rentrée 2022-2023.

La dernière phase de travaux (6,45 M€) qui vient de s'achever, met un terme à la restructuration complète de l'établissement qui avait débuté en 2005 (4 tranches de travaux entre 2005 et 2014).

Ces travaux réalisés de mi-2021 à décembre 2022 ont notamment eu pour objet :

- » la modernisation (notamment les façades) et redistribution de certains espaces : déplacement des logements de fonction libérant des espaces pour des salles de cours ;
- » l agrandissement du foyer des élèves et le déplacement des sanitaires des élèves ;
- » la reconstruction des préaux et des coursives extérieures ;
- » des interventions sur la cour de récréation et la toiture ;
- » le réaménagement de l'entrée du collège dans le cadre de la mise en accessibilité générale.

Outre le Département et le collège, le chantier a mobilisé 16 entreprises, ainsi qu'un architecte (Agence Vallet de Martinis) et 4 organismes de contrôle et coordination.



FICHE D'IDENTITÉ

» Principale

Marie-Catherine DUPOUY

» Elus du Conseil départemental au conseil d'administration

Titulaires

Patricia BEAUMONT
et Julien PARIS

Suppléants

Salima SENSOU
et Frédéric DUTIN

» Secteurs de recrutement

Benquet

Bretagne

(ou Val d'Adour à Grenade-sur-l'Adour)

Campagne

Saint-Pierre-du-Mont

(secteur école du Pouy de Mont-de-Marsan)

Saint-Pierre-du-Mont (Biarnès)

Saint-Pierre-du-Mont (Jules Ferry)

» Personnels techniques départementaux

10 agents

dont 1 cuisinier responsable de production
et 1 second de cuisine,

1 agent de maintenance

et 7 agents d'entretien polyvalents

» Dotation Globale de Fonctionnement allouée au collège par le Département, pour permettre son fonctionnement et ses activités

128 000 € en 2023 soit une augmentation de + 4 % par rapport à 2022

» Dispositif de co-financement des achats réalisés par le collège

En 2022, subvention du Département de 12 573 €, portant sur du mobilier notamment pour le Centre de Documentation et d'Information (CDI)

» Opération « un collégien, un ordinateur portable » (2022-2023)

298 élèves et 51 adultes (dont 46 enseignants) ont été dotés d'ordinateurs portables

» Aides aux familles

11 392 € de bourses départementales (moyenne par usager aidé de près de 110 €/ sur l'année)



LE DÉPARTEMENT INVESTIT DANS LES COLLÈGES

Véritable outil de planification pluriannuelle et volet majeur du projet éducatif départemental, le Programme prévisionnel d'investissement (PPI) définit notamment la localisation des établissements, leur capacité d'accueil, leur secteur de recrutement et le mode d'hébergement des élèves.

Le PPI 2021-2026 prévoit avec une dépense de 100 M€ sur 6 ans :

2 opérations d'envergure :

- » Construction d'un collège et gymnase neuf à Saint-Vincent-de-Tyrosse (21 M€)
- » Extension et restructuration partielle du collège de Capbreton (8 M€)

2 opérations déjà réalisées :

- » Restructuration-extension de la ½ pension du collège Marie-Curie de Rion-des-Landes : 2 M€
- » Restructuration de la ½ pension du collège Léon-des-Landes à Dax : 2 M€

Des opérations en cours :

- » Modernisation de l'internat de Gabarret dans le cadre des internats d'excellence : 0,6 M€
- » Participation à la restructuration et extension de la cité scolaire de Parentis-en-Born (pilotée par la Région) : 5 M€
- » Restructuration du collège du Pays d'Orthe de Peyrehorade : 12 M€
- » Restructuration, extension et rénovation énergétique des collèges de Saint-Martin-de-Seignanx (7,5 M€) et Tartas (7,5 M€)
- » Travaux de rénovation énergétique (chaudières bois, relamping...).

En 2023, dans un contexte d'inflation, le Département a augmenté les dotations de fonctionnement des collèges (4,2 M€, soit une augmentation de plus de 6 %) et décidé d'ouvrir un fonds spécial (0,7 M€) pour les accompagner face à la hausse des dépenses énergétiques.



CHIFFRES CLÉS

- » 39 collèges publics
- » 32,6 M€ de budget en 2023
- » 4,2 M€ de dotations de fonctionnement des collèges
- » 5,9 M€ pour le numérique éducatif
- » 4 M€ pour le plan « piscines » pour l'utilisation par les collégiens

En 2021, le Département des Landes a dépensé pour les collèges l'équivalent de 88 € par habitant, contre 77 € en moyenne au niveau national

(source : Direction générale des collectivités locales, décembre 2022).



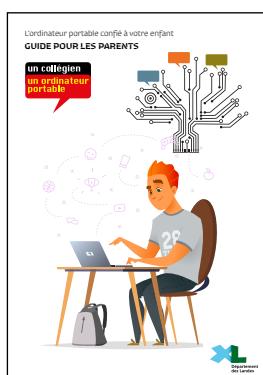


LES ACTIONS ÉDUCATIVES

Le Département et les différents acteurs dont il est partenaire (technique et/ou financier) développent des outils, ressources, actions et dispositifs éducatifs qui s'inscrivent en complémentarité des enseignements de l'Education nationale, sur de nombreuses thématiques ayant en commun d'être essentielles aux parcours éducatifs et aux enjeux de citoyenneté. Il s'agit aussi bien de culture (ex : Culture en herbe) et de patrimoine (actions éducatives des archives et des musées, de la médiathèque avec notamment « un livre à tout âge ») que d'éducation à l'environnement via des actions de sensibilisation (ex : découverte des sites Nature 40 ; L'Eco-Tribu, mon collège passe au vert).



L'ensemble des offres proposées aux enseignants est recensé dans *Le guide des propositions éducatives 2023-2024* (www.landes.fr/education).



ENCADRER LES PRATIQUES NUMÉRIQUES

En cette rentrée 2023, le Conseil départemental des Landes souhaite accompagner davantage les enfants, élèves collégiens et futurs citoyens pour développer leur esprit critique face à la multiplicité des sources d'information et des moyens de communication. Si l'ordinateur portable est un formidable outil, les pratiques et les usages sont à encadrer et accompagner.

- » En septembre, un guide sera remis aux familles des collégiens afin de promouvoir les bonnes pratiques du numérique et le bon usage de ses outils.



INFO AGENDA



Le **11 octobre 2023**, une 1^{re} journée départementale d'éducation aux médias et à l'information, intégrée à la semaine de la promotion de la science, rassemblera les enseignants, acteurs de l'éducation populaire et le grand public sur la thématique « **enjeux de la science face aux défis de la construction de l'information : sciences, défiance et confiance** ».



CHIFFRES CLÉS

En 2022-2023, le Département a doté d'un équipement informatique mobile (PC ou tablette)

- » 10315 élèves
- » 1227 enseignants
- » 155 personnels administratifs





RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire est au cœur d'un enjeu de santé publique, avec la garantie d'un repas équilibré et sécurisé par jour. Le Département a pour objectif de proposer une restauration scolaire de qualité et accessible à tous. Dans cette perspective :

- il poursuit ses efforts afin de favoriser l'accessibilité de la restauration scolaire et de soutenir le pouvoir d'achat des familles dans un contexte d'inflation ;
- il accompagne les collèges dans le recours accru aux circuits courts et au bio (selon les objectifs de la loi EGALIM) avec actions de formation spécifiques (ateliers culinaires, optimisation des matériels de cuisson), mais aussi la mise en place à l'horizon 2026 de groupements d'achats afin de favoriser encore davantage l'approvisionnement des collèges dans les achats de proximité.

En cette rentrée 2023-2024, un livre de 36 recettes à destination des familles (www.landes.fr/education) a été édité afin de mettre en avant, pour chaque établissement, une recette emblématique servie régulièrement aux élèves par les cuisiniers des collèges.



DES AIDES POUR LES JEUNES SUR MESSERVICES.LANDES.FR

Le Département propose aux familles de nombreuses aides - bourses départementales (collège et lycée), chèque sport pour les élèves de 6^e, aide au permis de conduire au titre d'un engagement citoyen, prime d'entrée en apprentissage, prêt d'honneur d'études, aide à la mutuelle pour les étudiants....

» POUR EFFECTUER UNE DEMANDE : messervices.landes.fr

» POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : landes.fr



(TRANSPORT)

> TRANSPORT SCOLAIRE GRATUIT

Prise en charge par le Département du coût appliqué aux familles, permettant ainsi la GRATUITÉ DU TRANSPORT SCOLAIRE pour les élèves ayant-droits.

SOIT UNE ÉCONOMIE DE 80 € PAR ÉLÈVE

Inscriptions sur le site de la Région :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr>

ou sur les sites du Grand Dax, Mont de Marsan agglo, MACS, syndicat des mobilités Pays basque-Adour.

> TRANSPORT SCOLAIRE pour les élèves handicapés.

messervices.landes.fr



> ALLOCATION DE TRANSPORT pour les internes du 2nd degré

Pour les trajets de fin de semaine si la famille justifie du paiement d'un abonnement délivré par les autorités organisatrices de transport scolaire.

messervices.landes.fr

> ALLOCATION DE TRANSPORT pour les élèves demi-pensionnaires et externes

Pour les élèves domiciliés à + de 3 km (5 km en agglomération montoise ou dacquoise) du point d'arrêt de bus le plus proche ou dans une commune non desservie par le transport scolaire.

messervices.landes.fr

(FRAIS DE SCOLARITÉ)

> BOURSES DÉPARTEMENTALES

pour les collégiens et les lycéens.

messervices.landes.fr



> PRIME d'entrée en apprentissage

PRIME forfaitaire d'un montant de **213 €**

(non renouvelable) sans condition de ressources

messervices.landes.fr

> PRÊTS D'HONNEUR

Pour les étudiants de l'enseignement supérieur et les apprentis

1000 € OU 2050 €

messervices.landes.fr

> AIDE COMPLÉMENTAIRE aux étudiants

participant au programme européen Erasmus +

messervices.landes.fr

> PARTICIPATION FINANCIÈRE aux classes de découverte des collégiens.

Versée au collège organisateur qui se charge de la constitution du dossier de demande d'aide.

(RESTAURATION SCOLAIRE)

DES REPAS DE QUALITÉ à base

de produits locaux pour **2,70 €**.

Tarif applicable en 2023

forfait 4 ou 5 jours



... des jeunes et de leurs familles

(PACK XL)

> MUTUELLE ÉTUDIANTE

PRISE EN CHARGE JUSQU'À 100 €

des mutuelles souscrites par les étudiants boursiers.

messervices.landes.fr



> AIDES AU PERMIS DE CONDUIRE, BAFA/BAFD, BNSSA

A condition de réaliser un engagement citoyen qui peut prendre 2 formes : un engagement dit labellisé (mandat de conseiller municipal jeune, service civique, ATEC...) ou une mission de bénévolat de 40 heures minimum (sous certaines conditions).

PERMIS DE CONDUIRE : 450 € maximum pour le passage d'un premier Permis B.

AAC (apprentissage anticipé de la conduite) et moto.

messervices.landes.fr

BAFA - Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur : **200 €**

BAFD - Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur : **250 €**

Tél : 05 58 05 40 40 poste 8506

messervices.landes.fr

BNSSA - Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique : **200 €**

Tél : 05 58 05 40 40 poste 8522

messervices.landes.fr

> CHÈQUE SPORT DE 50 €

Pour les élèves de 6^e afin de faciliter leur inscription dans un club sportif. + **25 €** pour une seconde licence.

messervices.landes.fr

> BONS VACANCES

AIDE FINANCIÈRE (déduite du coût du séjour) pour le départ des jeunes en vacances collectives. Imprimé disponible auprès des organisateurs de séjours de vacances.



> "UN COLLÉGIEN UN ORDINATEUR PORTABLE"

PRÊT D'UN ORDINATEUR PORTABLE

et des ressources numériques pédagogiques adaptées, aux collégiens de 4^e et 3^e. Dans certains collèges, les 5^e et 6^e sont également concernés.

messervices.landes.fr

> AIDES POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS en centre de loisirs

Financement versé à la structure gestionnaire du centre de loisirs qui le répartit selon le revenu des familles en déduction de la tarification appliquée.

> CHÈQUE LIRE "Un livre à tout âge"

Pour chaque élève de 6^e, **30 €** à dépenser dans une librairie indépendante. Distribué dans les collèges.

Départemental des Landes
23 rue Victor-Hugo
400025 Mont-de-Marsan Cedex

Contact presse :
Lionel Niedzwiecki
Tél. : 05 58 05 40 35

landes.fr
Xlandes-Info.fr

Les Landes, le Département 